

1. *Débitrice:* **AGARTA UNIVERSE SA**, Rue Hans-Fries 1, **1700 Fribourg**
2. *Déclaration de faillite:* 13.11.2006
3. *Suspension de faillite:* 06.12.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 19.02.2007
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* But: acquérir, exploiter et céder des brevets, des licences, des marques, des modèles, des droits d'édition, des droits d'auteurs et tous leur droits voisins y relatifs et tous autres droits, encaisser toutes redevances, commissions et autres prestations en découlant, tant pour son compte que pour le compte de tiers; fournir des services et des conseils et assumer les fonctions d'intermédiaire, de courtier ou d'agent dans toutes transactions financières ou commerciales, enfin accepter tous mandats fiduciaires.

(Réf. secteur 3)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut  
1700 Fribourg

(00210431)